



Avec Homiris Pro, vous êtes entre les meilleures mains.

En France, il se produit près de 65 000 cambriolages de locaux professionnels par an, soit un cambriolage toutes les 8 minutes⁽¹⁾. De plus, près de 5 vols avec violence ou avec arme sont commis chaque jour contre des professionnels⁽¹⁾ !

Avec Homiris, vous êtes entre les meilleures mains. En souscrivant notre formule, vous bénéficiez d'un système d'alarme haut de gamme et télésurveillé, vous protégez vos locaux des cambriolages et des risques d'agression.



Ce service est opéré par EPS, leader de la télésurveillance en France⁽²⁾, qui protège au quotidien plus de 660 000 habitations et locaux professionnels. Ses procédures sécuritaires sont le résultat de plus de 35 ans d'expérience.

Avec Homiris, vous êtes entre les meilleures mains

➤ Protège des cambriolages

Votre système d'alarme connecté est relié à un centre de surveillance 24H/24 qui veille à distance sur vos locaux et réagit en moins de 30 secondes⁽³⁾ en cas d'alarme. Un agent de sécurité intervient sur place et les forces de l'ordre sont alertées⁽⁴⁾.

➤ Protège des risques d'agression

L'appui sur le bouton d'alerte, la touche alerte du clavier ou d'une télécommande prévient le centre de surveillance qui informe les forces de l'ordre⁽⁴⁾.

Une alarme connectée, performante et évolutive

Les équipements sans fil mis à disposition par Homiris sont conçus par nos équipes afin de vous assurer une totale compatibilité avec les services proposés.

L'équipement principal se compose d'une centrale d'alarme, de détecteurs adaptés à vos besoins et à la configuration des lieux, d'une puissante sirène permettant de dissuader l'intrus et d'organes de commandes : 1 clavier et 1 bouton d'alerte ou 1 télécommande standard.

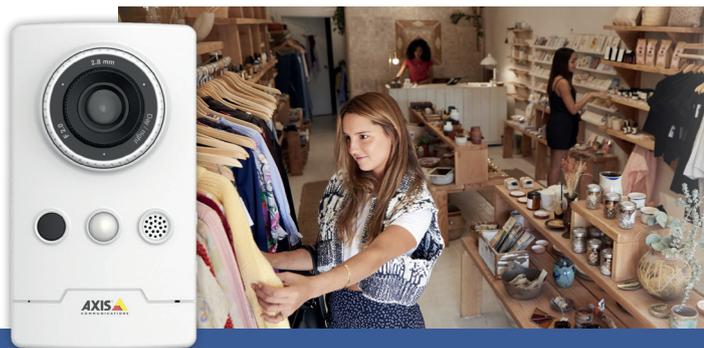
Pour répondre à des besoins spécifiques, des options vous sont proposées, par exemple le service La Vidéo.



➤ Des détecteurs d'intrusion avec prise de photos⁽⁵⁾

En cas d'alarme, les photos sont transmises au centre de surveillance et analysées par un opérateur. Elles permettent d'identifier l'origine de l'alarme et d'informer plus rapidement les forces de l'ordre⁽⁴⁾. Vous pouvez également les consulter directement via l'application mobile⁽⁶⁾.

Il existe également des détecteurs de mouvement sans la fonction « photo ».



➤ Complétez votre système d'alarme avec le service La Vidéo⁽⁷⁾

Connectées à votre système d'alarme, les caméras⁽⁸⁾ filment et enregistrent une vidéo dès le déclenchement d'une alarme suite à une tentative d'intrusion ou une alerte agression, par exemple. Les images et le son permettent de compléter l'analyse de la situation par le centre de surveillance.

Avec La Vidéo, vous pouvez regarder en direct et enregistrer ce qu'il se passe dans vos locaux, où que vous soyez, depuis votre application mobile et votre espace abonné.

Pour plus d'information sur cette option, rendez-vous sur notre site Internet.





Protection Multi-Zones

Cette solution permet de créer et de protéger de façon indépendante jusqu'à 4 zones distinctes au sein de vos locaux. Protégez par exemple une réserve alors que vous vous trouvez en boutique. Vous pouvez également restreindre l'accès à certaines zones aux collaborateurs de votre choix.

Installation et mise en service clé en main : 150 € HT

Un technicien-conseil se déplace dans vos locaux, réalise le diagnostic sécuritaire des lieux et installe le système d'alarme, sans travaux importants. Il forme les utilisateurs présents à son utilisation.

La télécommande biométrique

La télécommande biométrique permet de piloter votre système d'alarme et vous apporte une sécurité renforcée lors de la mise à l'arrêt grâce à l'authentification par empreinte digitale⁽⁹⁾.



Un abonnement tout compris, Matériel et maintenance inclus

Le tarif de votre abonnement inclut la mise à disposition de votre système d'alarme, la vérification à distance de son bon fonctionnement et sa maintenance (pièces, y compris le remplacement des piles, main d'œuvre et déplacements).

La garantie

« satisfait ou remboursé »⁽¹⁰⁾

Vous avez 1 mois pour découvrir votre système d'alarme télésurveillé.

Vos locaux sont protégés : un centre de surveillance veille 24h/24, tous les jours de l'année.



Pilotez votre système d'alarme à distance

Depuis votre application mobile Homiris⁽⁶⁾ ou votre espace abonné Homiris

Où que vous soyez, votre application mobile ou votre espace abonné vous permettent de gérer et piloter à distance, en toute sécurité, votre système d'alarme télésurveillé :

- mise en marche ou à l'arrêt à distance⁽¹¹⁾,
- suivi des alarmes en cours, consultation du journal des événements, visualisation des photos prises par les détecteurs de mouvement, suivi de la température de vos locaux, ...



Service de notifications Signô

Recevez une notification sur votre téléphone mobile ou par e-mail en cas de mise en marche et/ou à l'arrêt de votre système d'alarme (par exemple lors de l'ouverture du magasin par un collaborateur), de dépassement de température dans vos locaux, de coupure secteur...

Avec Homiris, vous êtes entre les meilleures mains.

97 %

d'abonnés satisfaits**



ISO 9001
Une exigence de qualité au quotidien



Qualité et continuité de service



Equipements Origine France Garantie



Service client basé en France



Sécurisation de vos données***

(1) Source : Ministère de l'Intérieur - Etat 4001 2023. (2) Atlas 2023 En toute sécurité. (3) Délai moyen constaté en 2023 sur les alarmes intrusion, agression et fumée. (4) Si nécessaire et après levée de doute conformément à la réglementation. (5) La pose de détecteurs « photo » (5 au maximum) nécessite une liaison Internet haut-débit ou GSM (en option) avec le centre de surveillance. (6) Disponible sur vos plateformes de téléchargement habituelles, sous réserve de compatibilité. (7) Services proposés aux professionnels abonnés au service de télésurveillance sous réserve des conditions et limites figurant dans les conditions générales. Engagement minimum de 12 mois. L'utilisation d'un système vidéo entraîne des obligations à l'égard de vos salariés et du public le cas échéant. Pour en savoir plus, référez-vous aux Conditions Générales. (8) Caméras exclusivement réservées à un usage intérieur. (9) Cette option nécessite la présence d'un clavier dans l'équipement de votre système d'alarme. Pour plus d'informations à propos de la sécurisation de vos données, consultez notre Charte de Confidentialité sur notre site Internet. (10) Dans le mois suivant l'installation du système d'alarme, remboursement des sommes engagées et renvoi du matériel pris en charge. (11) La mise à l'arrêt à distance par application mobile requiert un téléphone compatible équipé de l'identification par empreinte digitale ou reconnaissance faciale.*Matériel de marque BIRDIE, hors détecteur de fumée et hors équipement La Vidéo. **Étude de satisfaction menée en 2022 auprès de 42 465 abonnés suite à une installation, une maintenance ou une intervention sécuritaire. ***Notre système d'information est exclusivement hébergé en France dans les centres informatiques d'Euro-Information, filiale technologique du Crédit Mutuel, dont le système de management de la sécurité de l'information est certifié ISO 27001:2013.

➤ **Formule
d'abonnement**

INTÉGRAL
NOUS ANALYSONS.
NOUS NOUS OCCUPONS DE TOUT.

Équipement

- Mise à disposition d'un système d'alarme connecté :
 - 1 centrale d'alarme avec transmetteur intégré,
 - 3 détecteurs d'intrusion⁽¹⁾,
 - 1 sirène intérieure indépendante,
 - 1 clavier,
 - 1 bouton d'alerte ou 1 télécommande standard.
- Vérification à distance et maintenance sur place : pièces, y compris remplacement des piles, main-d'œuvre et déplacements.



Détection d'intrusion

- Télésurveillance 24h/24 avec en cas de détection :
 - Prise de photos⁽²⁾ par les détecteurs de mouvement,
 - Dissuasion locale, sirène 105 dB,
 - Appel de contrôle du centre de surveillance,
 - Information immédiate de l'abonné ou des personnes désignées.
- Analyse de la situation par un opérateur du centre de surveillance.
- Intervention et sauvegarde en cas d'alarme confirmée :
 - Intervention sur place d'un agent de sécurité si nécessaire,
 - Information des forces de l'ordre⁽³⁾ et organisation des mesures de sauvegarde⁽⁴⁾ si nécessaire en votre absence (gardiennage ou sécurisation des issues).

Photos transmises au centre de surveillance et à l'abonné



Détection de risques incendie⁽⁵⁾

- Mise à disposition et maintenance du Détecteur de Fumée Télésurveillé.
- En cas d'alarme, les occupants sont alertés par les sirènes afin d'évacuer les lieux. Le centre de surveillance procède à un appel de contrôle.
- En cas d'absence, l'abonné ou les personnes désignées sont informés. En l'absence d'interlocuteur, les services de secours seront alertés si nécessaire.

EN OPTION
(voir au verso)

Services connectés

- Pilotage à distance de votre système d'alarme grâce à l'application mobile et à l'espace abonné.
- Service de notifications Signô.



À partir de :
41,00 € HT⁽⁷⁾ par mois

(1) Selon vos besoins : détecteurs d'ouverture ou détecteurs de mouvement (équipés ou non de la fonction prise de photos et s'adaptant à la présence d'un animal domestique). (2) La pose de détecteurs « photo » (5 au maximum) nécessite une liaison Internet haut-débit ou GSM (en option) avec le centre de surveillance. (3) Après levée de doute conformément à la réglementation. (4) Les frais de gardiennage ou de sécurisation des issues endommagées, engagés en cas d'effraction, sont facturés par EPS et généralement pris en charge dans le cadre de votre assurance. (5) Par détection de fumée. (6) Disponible sur vos plateformes de téléchargement habituelles, sous réserve de compatibilité. (7) Tarif «à partir de» pour un équipement, hors extensions, hors options et hors frais d'installation et de mise en service. * Matériel de marque BIRDIE, hors détecteur de fumée et hors équipement La Vidéo.

› L'installation et la mise en service clé en main

Un technicien-conseil se déplace dans vos locaux, réalise le diagnostic sécurité des lieux, installe le système d'alarme, sans travaux importants, le met en service et le raccorde au centre de surveillance. Il forme les utilisateurs présents à son utilisation.

150,00 € HT

› Option : Transmission GSM (dédiée au service)

Optez pour ce service, si vous souhaitez doubler votre connexion principale (Internet ADSL / câble / fibre avec le centre de surveillance. Cette option utilise le réseau de téléphonie mobile et peut ainsi prendre le relais en cas de coupure d'électricité ou de la liaison Internet.

3,00 € HT
/mois

Ce service comprend : l'abonnement GSM + toutes les communications dédiées à ce service.

› Les extensions télésurveillées (tarif mensuel)

	Le bouton d'alerte ou la télécommande standard	1,50 € HT
	La télécommande biométrique ⁽⁸⁾	3,00 € HT
	Le clavier	3,00 € HT
	Le détecteur d'ouverture	1,50 € HT
	Le détecteur de mouvement (équipé ou non de la fonction prise de photos ⁽²⁾)	3,00 € HT
	Le détecteur de fumée ⁽⁹⁾	3,00 € HT
	La sirène intérieure	3,00 € HT
	La sirène extérieure avec flash	4,50 € HT
	La sonde inondation	3,00 € HT

› Les autres services

Tests de bon fonctionnement

■ Vérification périodique de la bonne transmission des informations au centre de surveillance	inclus
■ Télédiagnostic, télémaintenance et information de l'abonné en cas de dysfonctionnement	inclus

Interventions techniques

■ Intervention de maintenance dans le cadre du service	inclus
■ Intervention à la demande de l'abonné non liée à la maintenance de l'équipement (travaux, rénovation intérieure, extension de la configuration, ...)	75,00 € HT / intervention
■ Frais de démontage de l'équipement	150,00 € HT

Interventions sécuritaires

■ Intervention systématique d'un agent de sécurité sur place si nécessaire	inclus
■ En cas d'interventions répétitives dues à un mauvais usage ou au non-respect des consignes d'utilisation	89,90 € HT / intervention

Mesures de sauvegarde

Les frais de gardiennage ou de sécurisation des issues endommagées, engagés en cas d'effraction, sont facturés par EPS et généralement couverts par l'assureur	33,00 € HT
■ L'heure de gardiennage (toute heure entamée est due)	

(8) Cette option nécessite la présence d'un clavier dans l'équipement de votre système d'alarme. Pour plus d'informations à propos de la sécurisation de vos données, consultez notre Charte de Confidentialité sur notre site Internet. (9) Le Détecteur de fumée télésurveillé ne remplace ou ne constitue en aucun cas un système de sécurité incendie, lorsque celui-ci est obligatoire, notamment pour certains Etablissements Recevant du Public.

Homiris, un service opéré par EPS - SAS au capital de 1.123.600 euros - Siège social : 30 rue du Doubs 67100 STRASBOURG - Correspondance abonnés : 36 rue de Messines - CS 70002 - 59891 LILLE CEDEX 9. RCS Strasbourg n° 338 780 513 - Code APE 80.20Z. L'autorisation administrative délivrée par le Conseil National des Activités Privées de Sécurité (CNAPS) sous le numéro AUT-067-2117-04-16-20180359358 ne confère aucune prérogative de puissance publique à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient.

Centres de Télésurveillance EPS certifiés APSAD - Service de Télésurveillance P5 (référentiel I31) - Certificats n°163.00.31, n°216.10.31, n°162.00.31 et n°241.21.31 délivrés par CNPP Cert. (www.cnpp.com). - Services proposés aux professionnels sous réserve des conditions et limites figurant dans les conditions générales. Engagement 12 mois minimum - Photos non contractuelles, le téléphone ne fait pas partie de l'équipement. - Tarifs HT au 01/07/2024. Crédits photos © Adobe Stock.

